

ENVIRONNEMENT

Un plan de prévention pour se préparer à cohabiter avec le loup

Dans la Double, entre Gironde et Dordogne, des éleveurs ont engagé avec des scientifiques une démarche pionnière. Ils apprennent à se protéger des prédateurs du loup et veulent associer tous les utilisateurs de la nature en formant des « vigies »



Stéphanie Claude
s.claude@sudouest.fr

« Ici, dans la Double, le loup a tout ce qu'il lui faut, c'est le paradis. La question n'est plus de se demander s'il va revenir, mais plutôt quand », pose Olivier Thaler, enseignant-chercheur à l'université de Montpellier, où il dirige un master en ingénierie de l'écoologie. Un territoire dont la couverture forestière n'a quasiment pas bougé depuis que canis lupus en a officiellement disparu, un peuplement humain assez limité et, cerise sur le gâteau, une « faune hallucinante », synonyme de nourriture abondante : dans cette zone aux confins de la Gironde et de la Dordogne, on s'attend à voir revenir le loup. Mais surtout, on s'y prépare.

Une approche pragmatique
Les éleveurs du Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) - Produire partager manger local (PPML) ont engagé « une démarche pionnière, innovante et pertinente », apprécie Olivier Thaler. C'est pour anticiper, plutôt que d'agir « mal et dans l'urgence », qu'une vingtaine d'éleveurs de la Double (sur 31 communes périgourdines et quatre communes girondines) se sont engagés dans un plan de prévention du risque de préddation.



La surface forestière de la Double est quasiment identique à ce qu'elle était lorsque le loup a officiellement disparu. Et le gibier y est maintenant abondant... ARCHIVES QUENTIN TOP

« À partir de 2017-2018, on voyait ce qui se passait vers l'arc alpin (la présence du loup a été attestée dans le Mercantour en 1992, NDLR). Certains collègues qui abandonnaient, d'autres qui se reconvertisaient », rappelle le président du Civam, Éric Guttierrez. Une rencontre a été décisive, souligne cet éleveur ovin installé à Saint-Christophe-de-Double : celle d'Antoine Nochy. Disparu en 2021, cet écologue et philosophe qui avait travaillé à Yellowstone, aux États-Unis, défendait une approche pragmatique (1). « Si on veut protéger le loup, il faut protéger les éleveurs », résume Hadrien Raggenbass. Éthologue et bioethnologue, cet ancien étudiant d'Antoine Nochy a repris le flambeau à la tête de l'association Houmbaba.

C'est lui qui va recevoir les informations remontées du ter-

rain par les « vigies loup » que le Civam veut poster dans la Double. Une condition pour jouer « les yeux du réseau d'entente » : être un utilisateur régulier (chasseur, forestier, randonneur) des espaces naturels du territoire (2). Samedi, à Saint-Christophe, l'éthologue a formé ses premiers informateurs.

Les bons indices

Que devront-ils surveiller ? Une empreinte symétrique, avec quatre doigts terminés par des griffes ? Hop ! Une photo avec une échelle. Une crotte en serpentin (comme celle du renard), mais de bonne taille ? Direction un sac plastique zippé. « De la science participative, avec les gens qui connaissent le territoire », promet l'animateur du réseau qui analysera les données.

« Si on ne réfléchit pas ensemble, tous, ça ne marchera pas », martèle Éric Guttierrez. En tant que berger transhumant, il a pu observer les tensions générées par la réimplantation de l'ours dans les Pyrénées. « L'enjeu, c'est la survie de l'élevage extensif dans la Double. »

« Si on veut protéger le loup, il faut protéger les éleveurs »

Un diagnostic de vulnérabilité des troupeaux a été lancé. Éric Guttierrez a déjà adopté des patrouilles pour veiller sur ses 300 brebis. « Mes collègues éleveurs bovins ont commencé aussi à changer leurs habitudes, par exemple en faisant vêler les va-

LE CERCLE 3

En mars, le préfet de la Dordogne a annoncé le classement du département en « cercle 3 », c'est-à-dire comme une « zone possible d'expansion » du loup. Cela permet aux éleveurs d'obtenir des aides pour l'achat et l'entretien d'un chien de protection. Éric Guttierrez espère que la même mesure puisse être prise en Gironde : « Le loup ne s'arrêtera pas à la frontière. »

ches au plus près d'eux », précise-t-il. Ne pas aller voir ses bêtes à la même heure tous les jours peut aussi être un bon moyen de perturber le prédateur.

Les éleveurs doubleuds se forment, entre autres, sur la question des clôtures électriques. « Pour être efficaces, elles doivent ne pas laisser plus de 20 cm d'espace au sol et être hautes d'au moins 1,20 mètre. On doit mesurer au moins 1 000 volts au tensiomètre pour qu'un prédateur ressente une douleur suffisante », expose le président du Civam.

« Le loup doit craindre l'homme, il doit nous éviter », poursuit-il. À ses côtés, Hadrien Raggenbass invite les éleveurs à « être intransigeants » : « Tous les prédateurs ont un concept des représailles. » Quitte à envisager une réponse létale, strictement contrôlée : « Mon principal objectif, c'est la protection du loup. Il faut être prêt à éliminer un individu problématique : faire cela, c'est sauver les autres. »

(1) Antoine Nochy avait publié en 2018 « La Bête qui mangeait le monde », chez Arthaud.

(2) Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Civam par courriel à l'adresse suivante : civamppml@orange.fr.



LE CLUB ABONNÉS

CROISIÈRE DES LECTEURS

VOTRE NOUVELLE CROISIÈRE DES LECTEURS



DU PORT DE BORDEAUX JUSQU'À LISBONNE - 22 > 28 SEPTEMBRE 2022

À bord du World Explorer****

Tarifs hors excursions* : À partir de **2 347 €/pers.** En cabine extérieure au lieu de 2 470 €
À partir de 2 774 €/pers. en cabine baie vitrée au lieu de 2 920 €.

Inscrivez-vous auprès de Rivages du Monde :
01 83 79 80 73 - croisiere-sudouest@rivagesdumonde.fr
<https://www.rivagesdumonde.fr/croisières-partenaires/sud-ouest>
Agence Rivages du Monde - Bordeaux
63, cours Georges-Clemenceau, 33000 Bordeaux



* Plus de détails sur le programme et le tarif sur club.sudouest.fr - Prix incluant : Le transport aérien Lisbonne/Bordeaux sur vol spécial ou régulier en classe économique avec ou sans escale (pour le retour) • Les taxes portuaires (180 € à ce jour) et les taxes aériennes (40 € à ce jour), variables et susceptibles de modifications • L'hébergement à bord dans la catégorie de cabine choisie • La pension complète (petit déjeuner, déjeuner, thé de l'après-midi, dîner) et l'eau, le vin, le thé ou café pendant les repas à bord • Toutes les activités et animations à bord (cocktail, soirée du Commandant, ateliers, spectacles) • Le port des bagages à l'embarquement et au débarquement • Les frais de service au personnel de bord • Les services d'un directeur de croisière francophone et de son équipage • Une série de conférences dispensées par un spécialiste de la région. Non inclus : • Les boissons autres que celles mentionnées • Les excursions optionnelles à réserver en même temps que la croisière • Les dépenses à caractère personnel • Les assurances voyage • Les Conditions Particulières de Vente vous seront intégralement communiquées avant toute conclusion d'un contrat de voyage. **FORMALITÉS POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS** • Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.